

**03220**

# THIONNE

## Anim'Actions Voici les différentes activités :



- L'arbre de Noël,
- La soupe aux choux,
- La brocante a reçu une quinzaine d'exposants
- Le concours de pétanque, malgré la pluie a accueilli 24 doublettes.



**A noter : Anim'Actions participera à la manifestation organisée par le Centre Social "Tous en scène" (buvette et sandwiches) le 5 juillet 2024 à Thionne.**

## Dernières informations

Il y a quelques jours et surtout entre deux averses, l'UTT a procédé à des travaux sur la route de Saint-Voir.  
Nous allons donc prochainement poser les panneaux de stationnement.



## Nouvelle arrivée au village

### Qui ne connaît pas la Maison du Lac ?

David et Lydiane CARNEIRO ont posé leurs valises à quelques kilomètres pour une nouvelle activité (à suivre...) pour céder la place dans ce joli site de 6 hectares à Sophie et Laurent SCHWRDA venus de NANCY.

Après de multiples visites en France pour trouver le lieu et permettre la création de leur entreprise Hébergement, Restauration, Évènementiel...ils ont eu le coup de cœur, le « waouh » a dit Sophie et comme on la comprend, et nous sommes heureux de les compter parmi nous.

Tout est possible dans ce havre de paix en pleine nature : mariage, baptême, évènements privés ou professionnels...Avec la possibilité de l'organisation partielle ou complète de ce moment privilégié avec Sophie (wedding planner et officiante de cérémonie).

Au-delà de la partie évènementielle, possibilités de soirées étapes pour les professionnels ou de séjours familiaux.

Il ne reste plus qu'à les contacter : [evenements@hotel-maisondulac.com](mailto:evenements@hotel-maisondulac.com) / 04.70.34.74.23.

Bonjour à toutes et tous,

J'aurais aimé vous dire que nos projets de 2024 ont, au moins bien débuté.

Malheureusement, rien ne se passe comme prévu ; les pluies abondantes n'ont pas permis de commencer les travaux du nouveau cimetière. Notre salle polyvalente (partie petite salle) ne sera pas totalement restaurée avant le mois d'août (si tout va bien !). Notre église est toujours en chantier, le clocher étant plus endommagé que prévu.

Je tenais à vous dire que ce mandat nous a réservé bien des surprises et rares sont celles qui nous ont rendus optimistes pour le moment.

Cependant, nous devons faire face : nous nous y sommes engagés en mars 2020.

Ce bulletin sort avec un peu de retard car les imprévus et les élections européennes nous ont beaucoup occupés ; vous voudrez bien nous pardonner.

Et j'espère que nous nous retrouverons bientôt pour des moments de convivialité, afin de mettre de côté nos soucis, l'espace d'un instant.

Bien à vous.

Monique BOUILLOT



## Invitation

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le **21 Septembre 2024, à 10 h 30**, nous procéderons à l'inauguration de notre salle polyvalente, désormais **salle Jean-Paul Chérasse**.

Nous vous invitons à assister à cette cérémonie et au vin d'honneur qui suivra.  
Pour une bonne organisation de l'évènement, il serait bien de nous signaler votre présence.



Tout habitant peut être reçu par le Maire ou un membre du Conseil Municipal à sa demande, sur

Mairie de Thionne

04 70 34 73 74

[thionne03@gmail.com](mailto:thionne03@gmail.com)

Ouverture

Lundi 14h - 18h

Mercredi 9h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

Responsable de publication: Monique Bouillot

Rédaction: Monique Bouillot, Katherine Simon,

Christine Gitenait, Danielle Blanchet,

Delphine Nobécourt et Philippe Becque

Réalisation: Sylvie Trouillet, Philippe Becque

Sur PAO Scribus logiciel libre

## Budgets 2024

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, à l'unanimité, les élus ont voté les budgets suivants :

Commune :	section de fonctionnement :	299 358,98 €
	section d'investissement :	293 130,78 €
Assainissement :	section de fonctionnement :	22 120,00 €
	section d'investissement :	21 645,15 €
Bar Communal :	section de fonctionnement :	15 551,82 €
	section d'investissement :	7 700,00 €

## Taux d'imposition des taxes directes locales

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'augmenter les taux à hauteur de 2 % ce qui donnera les taxes suivantes :

- Taxe foncière (bâti) -----	30,25 %
- Taxe foncière (non bâti) -----	23,70 %
- Taxe d'habitation sur les résidences sec.	8,00 %

Une précision : le taux de nos taxes est toujours un des plus faibles du département.

## Sécurité dans le bourg

Une réflexion est en cours afin de limiter la vitesse et la sécurité de chacun dans le bourg.



## Elagage

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Il doit être réalisé à ses frais ou par une entreprise agréée. Aucun élagueur ne peut être entrepris à moins de 3 mètres des lignes sans autorisation préalable d'Enedis obtenue par l'envoi d'une DT-DICT



[www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

## Etat civil



Jules GUINATIER né le 19 Janvier 2024  
Mahé PEGUIN né le 17 Avril 2024



Ludovic LEPARC et Carole HUBLIN mariés le 6 Avril 2024



Paul JACQUET décédé le 16 Février 2024  
Jacqueline OUASSEL décédée le 3 Mars 2024

## Morts pour la France

« Les tombes des soldats Mort pour la France à l'abandon après la disparition des familles, sont à la charge des communes en ce qui concerne leurs entretien »

Le Souvenir Français, Association Nationale a pour vocation entre autres de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ; la délégation dont nous faisons partie souhaite apposer une cocarde tricolore sur les tombes des soldats Morts pour la France dans notre cimetière.

Deux cas :

Le soldat est enterré seul, l'apposition de la cocarde est possible (sept tombes individuelles)

Le soldat est enterré dans un caveau familial, et la cocarde ne peut être placée qu'avec l'autorisation de la famille (septtombes familiales)

Aussi, nous avons besoin de vous :

Avant de procéder à l'apposition de la cocarde par le Souvenir Français, pourrions-nous nettoyer les tombes individuelles déjà bien abîmées...quelques heures à plusieurs aidés par l'employé communal, un moment de partage et de reconnaissance.

Pour permettre d'apposer la cocarde sur les tombes familiales, pouvez-vous nous aider à retrouver un membre de la famille du soldat pour le contacter et lui demander son autorisation :

Familles des soldats : Jean GUILLON – Famille POULOSSIER, Albert PELLETIER, Joseph BARDET, Etienne BUSSEROLLES, François MINET, Jean NESSON ou NAISSON et Théodore DORARD.

Merci de vous rapprocher de la Mairie ou Mme Katherine SIMON (06.71.44.25.56) pour organiser ensemble un moment pour l'entretien des tombes individuelles.

« Entretenir les tombes, garder le souvenir et transmettre l'héritage aux jeunes générations »



Cette année encore, nous avons honoré la mémoire des soldats morts pour la France durant la dernière guerre (39-45) et après lecture du texte officiel, nous avons évoqué les enfants de Thionne, morts en 14-18.

Un grand merci à tous les participants.



Ne jeter plus vos anciens téléphones portables et vos bouchons en liège nous les récupérons à la mairie.

